

*Commission régionale
Football F.S.G.T.*



Ligue Ile de France FSGT - 14/16 rue Scandicci 9350 PANTIN
tél Ligue : 01 49 42 23 24 - tél Foot (mardi apm) : 01 49 42 23 56
fax : 01 49 42 23 60 - mail : lif@fsgt.org
<http://www.liguefsgt.org>

Championnats

saison 2017 / 2018

SM A / SM B / SA A / DM A

Bulletin n° 13 du 16/01/18



Commission régionale du 16/01/18

Présents : C. AGBODJAN-PRINCE – G. BOURGOIN – JM BOUTTEAU – G. CADIO – JC MILLET

Courriers

LEVALLOIS SC A – ZERYOUH S.

Courrier concernant l'indisponibilité du stade Louison Bobet à LEVALLOIS pour la rencontre *LEVALLOIS SC A – RC PANTIN* du 03/02. En conséquence, la commission fixe cette rencontre à jouer le 03/03.

SAMARITAINE FC – MOUFLARD Y.

Terrain du parc des sports de LA COURNEUVE occupé par la FFF le 13/01. En conséquence, la rencontre *SAMARITAINE FC AS COPA* du 13/01 est remise au 17/02.

BAR – FOCHE A.

PV de la réunion du bureau du 20/12 concernant les dossiers 02 et 04.

Comité 75 – CHEVAU D.

Comité 92 – PLANQUE JP

Proposition de modification à apporter à la rédaction du PV de la commission interdépartementale du 14/12. Pris note. Merci.

APP CLICHY – DE FREITAS M.

Confirmation de la fermeture du stade Paul Faber le 07/01 pour la rencontre *APP CLICHY – AF BRAGADAS* (remis du 26/11/17). La commission fixe cette rencontre à jouer le 18/02.

USMT RER B – SAGLAMEL M.

Déclaration de fermeture des installations de la Croix de Berny pour la rencontre du 13/01 *USMT RER B – USMT IVRY*. La commission fixe cette rencontre à jouer le 17/02.

FC NOISY LE SEC – JOLY JP

Information sur le changement de terrain pour la rencontre du 27/01 *AS ZENAGA A – FC NOISY LE SEC*. Celle-ci se déroulera sur le terrain du FC NOISY LE SEC, stade Allende 6 rue de Neuilly, suite à la demande d'inversion de M. FADILI R., dirigeant de l'AS ZENAGA A.

AS MALGACHE C – RAJAOSON S. et DIEUDONNE R.

FC 5 QUINAS – DA SILVA A.

Rapports sur le non déroulement de la rencontre *AS MALGACHE C - FC 5 QUINAS* du 07/01 (remis du 01/10). Après lecture des rapports des dirigeants des deux équipes et des arbitres, la commission fixe cette rencontre à jouer le 04/03 sur le terrain de l'AS MALGACHE C.

Bien reçu les vœux pour 2018, merci, recevez les nôtres en retour.

PARIS PANTIN FC – SIGALA JL

LEVALLOIS SC A – ZEROUH S.

Arbitre 93 – ALLARD S.

USMT IVRY – CHEKIREB F.

AS MALGACHE C – RAJAOSON S.

FC 5 QUINAS – DA SILVA A.

Arbitre 92

Courrier concernant l'invalidation des licences du club PSV lors de la rencontre du 13/01 ASCO RUEIL A – PSV. Après présentation des pièces d'identité et contrôle par la commission sur le site, tous les joueurs du PSV inscrits sur la feuille de match étaient bien qualifiés pour cette rencontre.

Comité 75 – CHEVAU D.

Confirmation de l'inversion de date au niveau du calendrier général du samedi :

20/01/18 : devient journée de match remis

27/01/18 : devient journée de coupe

Journées des 13 & 14 janvier 2018

Manque 8 feuilles de match :

- x UASG A – USI CENTRE VILLE
- x AS PLUS LOIN B – CFC BNF
- x LEVALLOIS SC A – UASG B
- x AS BARRACUDA – PARIS PANTIN FC A
- x ESPOIR 18 – USG LANDY
- x ASCF MONTREUIL B – US BRUNE SNDTP
- x AF BRAGADAS – MAJESTIC UNITED
- x AS DARTY – APP CLICHY

Fax :

- x ASC BNP PARIBAS – VIRY EVENTIS

Sans aucune nouvelle le mardi 23 janvier 2017, application de l'article 19 du règlement IDF (match perdu par pénalité) et voir bulletin LIF n° 01 page 2.

Programmation des matchs en retard

Grp	Rencontre	Date off.	A jouer le
SM A	ASC BNP PARIBAS – USMT CRETEIL ST MAUR	14/10/17	20/01/18
SM A	VIRY EVENTIS – US IVRY CENTRE VILLE	16/12/17	20/01/18
SM A	USMT RER B – USMT IVRY	13/01/18	17/02/18
SM B	JOHNSON DIVERSEY FC – PARIS PANTIN FC B	18/11/17	20/01/18
SM B	PARIS PANTIN FC A – RAPID VAL DE MARNE	16/12/17	20/01/18
SM B	LEVALLOIS SC A – RC PANTIN	03/02/18	03/03/18
SA A	ESPOIR 18 – AS COPA	28/10/17	20/01/18
SA A	PSV L'HAY LES ROSES – AS REGGINA CALCIO	16/12/17	20/01/18
SA A	SAMARITAINEFC – AS COPA	13/01/18	17/02/18
DM A	FC 5 QUINAS – MAJESTIC UNITED	15/10/17	18/02/18
DMA	APP CLICHY – AF BRAGADAS	26/11/17	18/02/18

Commission interdépartementale du 14/12/2017

Présents :

Comité 75 : D. CHEVAU – JJ LOUSTAU – P. MASTROJANNI

Comité 78 : S. CALLICET – JP NEVO

Comité 92 : I. CHOK – JP PLANQUE

Comité 93 : Jean Pierre JOLY – René RIZZO

Comité 94 : P. RIGAUX

Commission Régionale : JM BOUTTEAU – G. CADIO – A. CALERO – JC MILLET

1. Problème lié aux équipes qui ont un terrain « Tous stades - Tous horaires » ou « Tous stades »

La méconnaissance des lieux et horaires des rencontres au moins une semaine avant pose des problèmes d'organisation aux équipes.

Proposition aux comités d'appartenance des clubs concernés, aux dirigeants, de sensibiliser les services des sports, les municipalités, qui gèrent les planning horaire des concessions afin que la programmation des lieux et horaires des rencontres soient fixés et respectés au moins une semaine avant.

2. Retard dans l'acheminement du courrier

Application de l'article 19 du règlement : la pénalisation de 2 unités administratives au club pour envoi tardif de la feuille de match paraît abusive dans certains cas. La responsabilité du retard relève bien souvent de dysfonctionnement interne à La Poste.

La commission demande aux commissions gestionnaires des clubs concernés d'appliquer la règle avec discernement. L'envoi des feuilles de match par mail ou par fax facilite le travail des commissions le mardi.

3. Validité des licences

La commission rappelle aux arbitres, aux capitaines d'équipes, aux formateurs, que la présentation de la licence réglementaire et d'un justificatif d'identité sont obligatoires pour toute participation à une rencontre. En cas de présentation du volet adhérent ou de non présentation de licence, les arbitres doivent impérativement noter au verso de la feuille de match le nom et le prénom des joueurs avec leur date de naissance figurant sur leur pièce d'identité.

La commission gestionnaire vérifiera ensuite sur les sites des licences la validité de la licence et la qualification du joueur.

- 4. Demande de modification de l'article 27 alinéa 3 pour mise en cohérence avec l'article 13**
La mention « si besoin » ajoutée à « vérifier l'identité des joueurs » (article 27 alinéa 3) pose problème d'interprétation du règlement à certains arbitres, la présentation d'une licence réglementaire, avec justificatif d'identité, étant devenue obligatoire pour tout joueur présent à l'appel et tout joueur entrant en cours de jeu.
De même, puisque l'inscription de l'identité d'un joueur au verso de la feuille de match doit être faite quand le joueur ne présente pas de licence valide et non plus quand il présente une pièce d'identité, l'alinéa 4 doit être modifié comme suit : « En cas de non-présentation d'une licence valide, reporter au verso de la feuille de match le nom, le prénom et la date de naissance du joueur, pour vérification de la qualification du joueur par la commission gestionnaire de l'épreuve. »
Une modification de l'article 27 avec suppression de la mention « si besoin » et modification de l'alinéa 4 interviendra dans le règlement 18/19.
- 5. Sondage concernant l'arbitrage en doublette dans les groupes B**
La commission régionale a fait un sondage auprès des groupes B qu'elle gère.
Les comités 75 et 93 vont faire de même.
La commission régionale adressera aux comités 75 et 93 le courrier adressé afin qu'ils fassent de même.
- 6. Utilisation d'un rapport de supervision pour un collectif litiges**
Un rapport de supervision est destiné à la sous commission d'arbitrage de l'arbitre supervisé et n'a pas vocation à être communiqué à un collectif litiges, même si l'arbitre supervisé commet une faute technique.
Par contre, si le superviseur est témoin de faits répréhensibles survenus en cours de match, il doit envoyer un rapport à la commission gestionnaire sur ces faits.
Ce rapport est distinct du rapport de supervision.
- 7. Indemnité d'arbitrage en cas de faute technique**
Lors d'un dépôt de faute technique recevable et imputable aux arbitres suite à une mauvaise interprétation des lois du jeu de leur part, en cas de match donné à rejouer, les arbitres devront rembourser à leur comité respectif les indemnités perçues. Celui-ci indemniserait ensuite les arbitres officiant sur le match rejoué.
Décision acquise à la majorité des commissions.
- 8. Indemnisation des délégués sur une rencontre**
Lorsqu'une demande de délégué émanera d'un comité, le comité demandeur lui versera 25 €.
En cas de demande d'un club, c'est celui-ci qui versera les 25 € au délégué.
Décision acquise à la majorité des commissions, réserves du comité 75.

9. Difficultés liées à la désignation des arbitres

La commission souhaite que des arbitres de différents comités puissent arbitrer ensemble sans difficultés majeures.

Il est indispensable que la formation des arbitres soit identique dans les différents comités et que les consignes données aux arbitres soient cohérentes.

Une réunion des formateurs et désignateurs d'arbitres va être organisée fin janvier.

10. Cadrage coupe Auguste DELAUNE

Suite aux incidents lors du match de cadrage entre BOCA JUNIOR et AS LAUMIERE, le comité 75 a pris la décision d'exclure le club AS LAUMIERE du cadrage. Son adversaire en cadrage, LOKOMOTIV 94, est donc qualifié pour les 32^{ème} de finale.

11. Modalités d'appel

La phrase qui indique la possibilité de faire appel des décisions de première instance est variable suivant les comités et fait référence au règlement disciplinaire FSGT mal connu.

Proposition de texte à valider : « *Les présentes décisions sont susceptibles d'appel auprès du bureau d'appel régional dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 37 du règlement FSGT des compétitions de football à 11 en Ile de France.* ».

Prochaine réunion : le jeudi 08 février 2018 à 18h00 au comité 75.

Résultats et sanctions

Samedi matin - niveau A

SM GROUPE A - Journée n°7 - samedi 02 décembre 2017		Scores
ASC BNP PARIBAS	CFC/BNF	0P - 4

SM GROUPE A - Journée n°8 - samedi 16 décembre 2017		Scores
USMT IVRY	AS PLUS LOIN B	3 - 6

SM GROUPE A - Journée n°9 - samedi 13 janvier 2018		Scores
UA SOCIETE GENERALE A	US IVRY CENTRE VILLE	FNP
ASC BNP PARIBAS	VIRY EVENTIS	2 - 4
AS PLUS LOIN B	CFC/BNF	FNP
USMT CRETEIL SAINT MAUR	AS PLUS LOIN A	4 - 3

Sortie temporaire

13/01/2018	SAGID ABDALLAH	270125	AS PLUS LOIN A
13/01/2018	CAMARA ADAMA	55729408	USMT CRETEIL SAINT MAUR

Avertissement (1 unité de pénalité)

13/01/2018	DEMBELE FAMAKA	55561036	AS PLUS LOIN A
------------	----------------	----------	----------------

Samedi matin - niveau B

SM GROUPE B - Journée n°3 - samedi 14 octobre 2017		Scores
RC PANTIN	JOHNSON DIVERSEY FC	3 - 0F

SM GROUPE B - Journée n°8 - samedi 16 décembre 2017		Scores
UA SOCIETE GENERALE B	PARIS PANTIN FC B	1 - 3

SM GROUPE B - Journée n°9 - samedi 13 janvier 2018		Scores
JOHNSON DIVERSEY FC	USMT FLANDRE	1 - 2
LEVALLOIS SC A	UA SOCIETE GENERALE B	FNP
PARIS PANTIN FC B	RC PANTIN	1 - 3
AS BARRACUDA A	PARIS PANTIN FC A	FNP

Unité Administratives

Equipes	Grp	Date du match	Motifs et Nb UA	Total UA
JOHNSON DIVERSEY FC	SM -B	13/01/2018	Feuille de match incomplète (1 UA)	1
PARIS PANTIN FC B	SM -B	13/01/2018	Feuille de match incomplète (1 UA)	1

Sortie temporaire

16/12/2017	MIRO YANN	235187	PARIS PANTIN FC B
13/01/2018	AOUITI HAMDI	131393	RC PANTIN

Avertissement (1 unité de pénalité)

13/01/2018	SKAITA ATIF	663010	RC PANTIN
13/01/2018	BOUAICHA NAIM	661562	RC PANTIN
13/01/2018	ABED KARIM	55502215	RC PANTIN

Samedi après-midi - niveau A

SA GROUPE A - Journée n°7 - samedi 06 janvier 2018		Scores
AS REGGINA CALCIO	AS GREVES COLOMBES	1 - 1

SA GROUPE A - Journée n°8 - samedi 16 décembre 2017		Scores
SAMARITAINE FC	ESPOIR 18	2 - 12
AS GREVES COLOMBES	ASCO RUEIL A	0 - 0

SA GROUPE A - Journée n°9 - samedi 13 janvier 2018		Scores
ESPOIR 18	US GAZELEC LANDY 93	FNP
AS REGGINA CALCIO	CS CHILI	2 - 0
FC NOISY LE SEC	AS GREVES COLOMBES	3 - 3
ASCO RUEIL A	PSV	2 - 3

Sortie temporaire

06/01/2018	ATADEGNON YVES	258345	AS GREVES COLOMBES
13/01/2018	JABRI MOHAMED	353870	PSV

Avertissement (1 unité de pénalité)

06/01/2018	FOURMOND MICKAEL	55730419	AS REGGINA CALCIO
16/12/2017	DIAKITE ABDOULAYE	55700489	ESPOIR 18
13/01/2018	LEBRICQUIR ROMAIN	55558788	FC NOISY LE SEC
13/01/2018	FINDAN HADJ	55706910	AS GREVES COLOMBES
13/01/2018	EL MANTI RADWAN	505658	PSV

Dimanche matin - niveau A

DM GROUPE A - Journée n°8 - dimanche 07 janvier 2018		Scores
MAJESTIC UNITED	ASCFC MONTREUIL B	10 - 1
US BRUNE SNDTP	AS DARTY	1 - 4
JS IMAZIGHEN	AF PORTUGAIS PARIS	0P - 3

DM GROUPE A - Journée n°9 - dimanche 14 janvier 2018		Scores
ASCFC MONTREUIL B	US BRUNE SNDTP	4 - 3
AF BRAGADAS	MAJESTIC UNITED	FPN
AS DARTY	APP CLICHY	FPN
AF PORTUGAIS PARIS	AS MALGACHE C	0 - 2
FC 5 QUINAS	JS IMAZIGHEN	3 - 0P

Unité Administratives

Equipes	Grp	Date du match	Motifs et Nb UA	Total UA
JS IMAZIGHEN	DM -A	14/01/2018	Non présentation de licence (2 UA)	11
JS IMAZIGHEN	DM -A	10/12/2017	Non présentation de licence (2 UA)	11

Sortie temporaire

07/01/2018	BOUKREIS ALEXIS	667820	ASCFC MONTREUIL B
07/01/2018	CISSOKHO IBRAHIMA	55687604	MAJESTIC UNITED

Avertissement (1 unité de pénalité)

14/01/2018	MILOUDI SOFIANE	55586805	JS IMAZIGHEN
14/01/2018	SIMION SWAN	661882	FC 5 QUINAS

Collectif litiges du 16/01/18

Présents : C. AGBODJAN-PRINCE – G. BOURGOIN – G. CADIO – A. CALERO

Dossier n° 06

JS IMAZIGHEN - AS PORTUGAIS PARIS du 10/12/17

Rappel des faits : validation de licence

Après étude de la feuille de match et contrôle des validations des licences, le collectif litiges constate que les joueurs TIGHRENT Abdel Hadi et AMIROUCHE Farid, du club JS IMAZIGHEN, ont participé à la rencontre sans licence valide.

Par conséquent, le collectif litiges décide , après délibération, d'appliquer le règlement de la compétition pour le non respect de celui-ci.

Match perdu par pénalité

JS IMAZIGHEN 0 but 0 pt

AS PORTUGAIS PARIS 3 buts 3 pts

Par ailleurs le club JS IMAZIGHEN est sanctionné de 2 UA

Dossier n° 07

FC 5 QUINAS - JS IMAZIGHEN du 14/01/18

Rappel des faits : validation de licence

Après étude de la feuille de match et contrôle des validations des licences, le collectif litiges constate que le joueur BOUDJELI Tahar, du club JS IMAZIGHEN, a participé à la rencontre sans licence valide.

Par conséquent, le collectif litiges décide , après délibération, d'appliquer le règlement de la compétition pour le non respect de celui-ci.

Match perdu par pénalité

JS IMAZIGHEN 0 but 0 pt

FC 5 QUINAS 3 buts 3 pts

Par ailleurs le club JS IMAZIGHEN est sanctionné de 2 UA

« La présente décision est susceptible d'appel devant la commission régional d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 14 du règlement disciplinaire de la FSGT ».

« Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et de l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel. »

Joueurs suspendus au 16/01/18

DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe
SM	AS PLUS LOIN B	BEN JEMIA ADAM	55566077	Oui	Oui
SM	JOHNSON DIVERSEY FC	GUILLEMIN FLORIAN	55677747	Oui	Oui
SM	JOHNSON DIVERSEY FC	LOUINASSE JOSEPH	270683	Oui	Oui
SA	AS COPA	ROUBY MATTHIEU	439883	Oui	Oui
SA	US GAZELEC LANDY 93	BOUGARNE RADOUANE	55730336	Oui	Oui

Challenge du Fair-Play 2017/2018

Classement au 19/12/18

Équipe	Points	Équipe	Points
AS BARRACUDA A	0	CS CHILI	4
PARIS PANTIN FC A	0	MAJESTIC UNITED	4
JOHNSON DIVERSEY FC	1	UA SOCIETE GENERALE A	4
LEVALLOIS SC A	1	AS MALGACHE C	5
PSV	1	AS REGGINA CALCIO	5
AS DARTY	2	FC 5 QUINAS	5
ASCFC MONTREUIL B	2	JS IMAZIGHEN	5
ESPOIR 18	2	AS PLUS LOIN A	6
FC NOISY LE SEC	2	US IVRY CENTRE VILLE	6
RAPID VAL DE MARNE	2	AF BRAGADAS	7
US BRUNE SNDTP	2	AS COPA	7
USMT FLANDRE	2	AS PLUS LOIN B	7
ASCO RUEIL A	3	CFC/BNF	7
PARIS PANTIN FC B	3	RC PANTIN	7
SAMARITAINE FC	3	USMT IVRY	8
UA SOCIETE GENERALE B	3	ASC BNP PARIBAS	9
USMT RER B	3	USMT CRETEIL ST MAUR	9
AF PORTUGAIS PARIS	4	US GAZELEC LANDY 93	12
APP CLICHY	4	VIRY EVENTIS	14
AS GREVES COLOMBES	4		

AS BARRACUDA A et PARIS PANTIN FC A à zéro à l'issue des matchs aller.
Bravo !

Bonne année 2018 dans le meilleur esprit FSGT.

JC MILLET

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
92	LS	PERSIANOMID	HEDAYAT GHORTOULMESH ALI	55609092	Oui	Oui	09/05/2017	10/02/2018	Suspendu 6 mois ferme
95	ME	LA SELEçAO (EX WILDCATS)	MENDES PIRES STEPHANE	55614324	Oui	Oui	25/09/2017	25/01/2018	suspendu 4 mois ferme
75	LS	DABKE A	ABDALLA HUSSEIN	55746729	Oui	Oui	21/11/2017		Suspendu, en attente de décision
75	LS	DABKE A	SLEIMAN HUSSEIN	361311	Oui	Oui	21/11/2017		Suspendu, en attente de décision
75	LS	LES COUSINS FC	SCALI MARTIN	452083	Oui	Oui	30/11/2017		Suspendu, en attente de décision
92	LS	ASCJ 92	HMAIDA SOUFIANE	55512551	Oui	Oui	12/12/2017	31/08/2018	Suspendu jusqu'en fin de saison
92	LS	ASCJ 92	ALIANE ABDELHAMID	55732912	Oui	Oui	12/12/2017	31/08/2018	Suspendu jusqu'en fin de saison
92	LS	ASCJ 92	AMRANI MOHAMED	55732906	Oui	Oui	12/12/2017	31/08/2018	Suspendu jusqu'en fin de saison
92	LS	ASCJ 92	ARBAI HIMED	55732910	Oui	Oui	12/12/2017	31/08/2018	Suspendu jusqu'en fin de saison
92	LS	ASCJ 92	BOKHAROUSS FATHI	55724490	Oui	Oui	12/12/2017	31/08/2018	Suspendu jusqu'en fin de saison
92	LS	ASCJ 92	BOKHAROUSS MOHAMED	55732915	Oui	Oui	12/12/2017	31/08/2018	Suspendu jusqu'en fin de saison
92	LS	ASCJ 92	CHARGAOUI ALI	55732916	Oui	Oui	12/12/2017	31/08/2018	Suspendu jusqu'en fin de saison
92	LS	ASCJ 92	CHARGUI MOHAMED	55732918	Oui	Oui	12/12/2017	31/08/2018	Suspendu jusqu'en fin de saison
92	LS	ASCJ 92	CHIKH KARIM	55732919	Oui	Oui	12/12/2017	31/08/2018	Suspendu jusqu'en fin de saison
92	LS	ASCJ 92	GOMES LOPES WILLY	55738576	Oui	Oui	12/12/2017	01/03/2019	Suspendu 12 mois ferme de toutes compétitions (tableau A ligne 16)
92	LS	ASCJ 92	MERAKEB KAMEL	55732921	Oui	Oui	12/12/2017	31/08/2018	Suspendu jusqu'en fin de saison
92	LS	ASCJ 92	PINAR OZGUR	55737755	Oui	Oui	12/12/2017	31/08/2018	Suspendu jusqu'en fin de saison
92	LS	ASCJ 92	SEHIL MEHDI	55732913	Oui	Oui	12/12/2017	31/08/2018	Suspendu jusqu'en fin de saison
92	LS	ASCJ 92	TOU YACINE	55744002	Oui	Oui	12/12/2017	31/08/2018	Suspendu jusqu'en fin de saison
94		CST AL FAWZ	KETTECHE MATHIEU	333915	Oui	Oui	28/05/2014	27/05/2018	Suspendu 1 an (DELAUNE) + 3 ans fermes
94	DM	ACP CHOISY LE ROI	GOMES RODRIGUES NUNO MIGUEL	55525166	Oui	Oui	25/05/2014	24/05/2019	Suspendu 5 ans dont un an interdit stades et abords (Arrêté Préfectoral)
75		GLOBAL PARIS FC	BERKANE ABDEL	12966	Oui	Oui	28/02/2015	27/02/2018	suspendu 3 ans fermes (coupe Maurize)
94		CST AL FAWZ	TRAORE MAMADOU	55563313	Oui	Oui	12/05/2015		suspendu jusqu'a comparution
93	LS	ASC VITRY	AKIAL NADINN	276573	Oui	Oui	12/10/2015	11/10/2018	Suspendu, 3 ans fermes
93	SA	AGUIAS FC	LAZAAR YACINE	55622149	Oui	Oui	02/06/2016		suspendu j'usqu'a comparution
LIF	SM	JOHNSON DIVERSEY FC	GUILLEMIN FLORIAN	55677747	Oui	Oui	05/11/2016	08/05/2018	Suspendu 18 mois fermes (tableau B 26)
93		BONDYNAMIQUES	ADDOU YAZID	55690778	Oui	Oui	10/01/2017	09/01/2020	Suspendu 36 mois (article 44 - A - 19)
93		AES FIGUIG	HADDOU SAMIR	178369	Oui	Oui	30/01/2017	30/01/2018	Suspendu 9 mois ferme
93		FC SCUDETTOS	PERES DAVID	25547	Oui	Oui	30/01/2017	30/01/2018	Suspendu 9 mois (période 15juin/15sept neutralisée)
93		FC SCUDETTOS	ADMI FAYSSAL	55587641	Oui	Oui	30/01/2017	29/01/2020	Suspendu 3 ans de toutes compétitions
78		AS TURQUIE DES MUREAUX DE L ASOM	DUZARDIC BURHAN	313742	Oui	Oui	12/03/2017	12/03/2019	Suspendu 2 ans fermes
94	DM	FC GEOFFROY	MAGALHES SILVA TIAGO	55705336	Oui	Oui	02/05/2017	03/03/2018	Suspendu 8 mois pour coup volontaire à adversaire (15 juin - 15 septembre neutralisé).
92	SM	MAZARS	JEZEQUEL CYRIL	503099	Oui	Oui	18/03/2017	17/03/2018	Suspendu un an ferme

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	VS	FC CHOISY LE ROI VS	HAMDANI HICHAM	448421	Oui	Oui	16/05/2017	15/06/2018	Suspendu 10 mois fermes
92	SM	AS CHEMINOTS DE CONFLANS	GIOVANNINI CEDRIC	509147	Oui	Oui	04/11/2017	03/02/2018	Suspendu 3 mois fermes
LIF	SM	AS PLUS LOIN B	BEN JEMIA ADAM	55566077	Oui	Oui	13/05/2017	12/02/2018	Suspendu 6 mois fermes (neutralisation 15/06 au 15/09)
93	LS	APSAP BEAUJON	DUBREAS LIONEL	55642726	Oui	Oui	31/05/2017	10/11/2018	Suspendu 1 an ferme
75	DM	AP MONTALEGRE	GONCALVES MARIO	55698621	Oui	Oui	29/05/2017	29/09/2018	Suspendu 10 mois ferme
75	DM	AP MONTALEGRE	MAGALHAES SERGIO	448039	Oui	Oui	29/05/2017	29/01/2019	Suspendu 14 mois ferme
94	VS	LEVALLOIS SC B	SY LADJI	55512331	Oui	Oui	29/05/2017	28/02/2018	Suspendu 6 mois ferme + 4 mois de sursis (décision du BAR)
94	VS	LEVALLOIS SC B	VAZ SILVIANO	55660040	Oui	Oui	29/05/2017	28/02/2018	Suspendu 6 mois ferme (décision du BAR)
75	DM	AP MONTALEGRE	SAGRES VICTOR	55682233	Oui	Oui	07/05/2017	06/11/2018	Suspendu 12 mois fermes
93	SA	BLANKOK UNITED	GIRARD THANH	55683668	Oui	Oui	20/05/2017	19/02/2018	Suspendu pour 6 mois fermes (période du 15/06 au 15/09 neutralisée)
93	SA	BLANKOK UNITED	OLIVIER JOSEPH	55683701	Oui	Oui	20/05/2017	19/02/2018	Suspendu pour 6 mois fermes (période du 15/06 au 15/09 neutralisée)
75	DM	AP MONTALEGRE	DA CUNHA JOSÉ	55614846	Oui	Oui	07/06/2017	29/01/2019	Suspendu 14 mois ferme
75	VS	AS LAUMIERE	BOLY ALLSANE	55623039	Oui	Oui	22/09/2017	21/02/2018	Suspendu 5 mois ferme
75	VS	AS ENTRAIDE	KIPRÉ FLORENT	55624507	Oui	Oui	20/10/2017	19/10/2019	suspendu 24 mois ferme
75	VS	FC CHOISY LE ROI VS	HAMDANI ABDELKADER	398311	Oui	Oui	24/10/2017	23/01/2018	Suspendu 3 mois fermes
75	VS	AS LAUMIERE	HARRICHE BELCKACEM	55608494	Oui	Oui	20/10/2017	19/01/2018	Suspendu trois mois ferme
75	VS	AJ LA NOUE A	KHENACHE YACINE	55559445	Oui	Oui	20/10/2017	19/02/2018	suspendu 4 mois ferme
LIF	SM	JOHNSON DIVERSEY FC	LOUINASSE JOSEPH	270683	Oui	Oui	04/11/2017	03/05/2019	Suspendu 18 mois fermes
93	LS	ASC VITRY	BARKOUN ABDELKADER	53709	Oui	Oui	06/11/2017		Suspendu, en attente de décision
94	DM	ACP CHOISY LE ROI	MARTINS THIMOTE	55717730	Oui	Oui	12/11/2017	12/02/2018	Suspendu 3 mois fermes (article 44 tableau B)
93	SA	AS VAL IMMO	KELBABA PAUL OLIVIER	55734737	Oui	Oui	18/11/2017	17/05/2019	Suspendu 18 mois fermes
LIF	SA	US GAZELEC LANDY 93	BOUGARNE RADOUANE	55730336	Oui	Oui	18/11/2017	17/05/2018	Suspendu, 6 mois fermes
75	LS	AS QUINZE FC	CHEREL ANTHONY	55560538	Oui	Oui	20/11/2017		Suspendu, en attente de décision
94	SA	ASC MUETTE	LAVITAL CÉDRIC	55500668	Oui	Oui	18/11/2017	18/05/2018	Suspendu 6 mois fermes (article 44 B 21). (15juin/15 sept neutralisé)
75	DM	FC PARIS 7	MOTA STEPHANE	55675132	Oui	Oui	26/11/2017		Suspendu 2 matchs ferme
93	LS	PARIS D EXIL	KÉBÉ MOHAMED	55730052	Oui	Oui	20/11/2017	19/05/2019	Suspendu 18 mois fermes.
93	LS	FONTENAY FOOTBALL TEAM	SOUKUP ROMAIN	55729936	Oui	Oui	04/12/2017	04/05/2018	Suspendu 5 mois fermes
94	SM	LEVALLOIS SC 7A	CARBONELL HUGO	55676522	Oui	Oui	12/12/2017	12/02/2018	Suspendu 2 mois fermes(article 44 A 6)
94	SM	LEVALLOIS SC 7A	BIVARD ARNAUD CHRISTOPHER	55731677	Oui	Oui	25/11/2017	24/03/2018	Suspendu 4 mois fermes (article 44 A 10)
LIF	SA	AS COPA	ROUBY MATTHIEU	439883	Oui	Oui	12/12/2017	15/09/2018	Suspendu, 8 mois fermes (neutralisation du 15/06 au 15/09)
75	VS	LE BORUSSIA DES POTOS	VISSEAU FLORENT	55676122	Oui	Oui	01/12/2017		Suspendu, en attente de décision
75	VS	LE BORUSSIA DES POTOS	FLOURY BASTIEN	55676226	Oui	Oui	01/12/2017		Suspendu, en attente de décision
94	SA	AFMG	AFANE MOHAMMED AMIN	667881	Oui	Oui	16/12/2017	16/02/2018	Suspendu 2 mois fermes (article 44 - 20 B)

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
94	DM	US CHOISY	BELAOUT FAREH	55718423	Oui	Oui	17/12/2017	17/02/2018	Suspendu 2 mois fermes (article 44 - 20 B)
75	DM	FC HAJDUK VELJKO B	STOJANOVIC DUSAN	55731160	Oui	Oui	17/12/2017	17/02/2018	Suspendu 2 mois fermes (article 44 - 20 B)
75	DM	FC HAJDUK VELJKO B	NIKOLIC ZIVOJIN	12020	Oui	Oui	17/12/2017	17/11/2018	Suspendu 9 mois fermes (article 44 B 23) (15 Juin/15 sept neutralisé)
75	DM	FC HAJDUK VELJKO B	GLIGORIJEVIC BORISLAV	177484	Oui	Oui	17/12/2017	17/11/2018	Suspendu 9 mois fermes (article 44 B 23) (15 juin/15 sept neutralisé)
75	LS	ASPTT AC VICTOR HUGO B	BELABBES AFIF	55559450	Oui	Oui	09/01/2018	08/07/2018	suspendu 6 mois ferme
75	LS	ASPTT AC VICTOR HUGO B	BENTABED SOFIANE	55678664	Oui	Oui	09/01/2018	08/07/2018	suspendu 6 mois ferme
93	LS	ASC VITRY	BARKOUN ABDELKADER	53709	Oui	Oui	06/11/2017	05/11/2019	suspendu 24 mois ferme
92	SM	ES CHEMINOTS COLOMBES B	VAUBIEN PASCAL	398038	Oui	Oui	13/01/2018		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
93	SA	BLANKOK UNITED	KECHICHA MOURAD	55688350	Oui	Oui	13/01/2018		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.